

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2018

Urbanisme. Modification simplifiée n°2 du PLU pour intégration OAP secteur de la Huberdière, modification du règlement de la zone 1AUE et de la zone UL. Modalités de la concertation.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modalités proposées pour la concertation avec une mise à disposition du dossier au public durant 1 mois.

Urbanisme. Modification simplifiée n°3 du PLU pour secteur de Beauvais et modalités de la concertation. Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés (16 votants, 1 abstention et 15 voix pour) approuve la procédure de modification simplifiée n°3 du PLU pour la mise en place d'une Orientation d'aménagement et de programmation sur les secteurs 1AUE et 2AU de Beauvais afin de mettre en valeur le patrimoine architectural local, et les modalités proposées pour la concertation avec une mise à disposition du dossier au public durant 1 mois.

Droit de préemption urbain : examen de deux Déclarations d'Aliéner.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas préempter :

- un bien situé 16 rue du Verger.
- un bien situé 11 Allée du Clos de la Motte.

Modification des statuts de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées : modification du nom de la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés (16 votants et 4 abstentions) d'approuver la modification du nom de la CCPRF qui se nommera "Roche aux Fées Communauté" et la modification des statuts en conséquence.

Vote des subventions aux associations et école : suite.

Le Conseil Municipal, après vote, décide, au titre de l'année 2018, d'accorder aux associations suivantes les sommes indiquées ci-dessous, à savoir :

- Comité des Fêtes du Theil de Bretagne, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions) : 261.00 €
- ACCA du Theil de Bretagne, par 10 voix "pour" et 1 voix "contre", et 5 abstentions : 291 €,
- Ecole Publique pour sorties et voyages, à l'unanimité des membres votants : 658.02 €

Application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au 25 mai 2018 : modalités.

Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine comme Délégué à la Protection des Données et approuve la convention d'adhésion à ce service pour une durée de 3 ans et un coût forfaitaire de 0.37 € par habitant (offre commune membre d'un EPCI).

Projet d'extension du cimetière :

- Le Conseil Municipal approuve le devis s'élevant à 425 € ht soit 510 € ttc de Mme Décamps, géomètre à La Guerche de Bretagne pour relevé topographique complémentaire.
- Le Conseil, après avoir pris connaissance des esquisses réalisées par le Bureau d'étude et de l'avis du Comité consultatif qui travaille sur ce dossier, choisit à l'unanimité le scénario correspondant à l'extension du cimetière sur le parking existant.

Fermeture de la Maison de Retraite de la Rigaudière

Suite à la demande de M. Gendreau, le Conseil Municipal échange sur l'avenir du site. Il demande également un avis du Conseil Municipal concernant la fermeture de la maison de retraite, lequel sera reporté au prochain Conseil du 4 juin.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 juin 2018

Plan Local d'Urbanisme. Validation de l'inventaire des zones humides. Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité l'inventaire des 46 zones humides répertoriées représentant 42 ha soit 1.7% de la commune qui seront intégrées dans le PLU.

CCPRF : Présentation du bilan d'activité 2017 du SPANC.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le bilan d'activité 2017 du Service Public d'Assainissement Non Collectif établi par la Communauté de Communes.

Tarifs des services périscolaires pour l'année 2018-2019 (garderie et restaurant). Après avoir pris connaissance des bilans de l'année scolaire 2016-2017 du restaurant scolaire et de la garderie, le Conseil Municipal, après avoir voté, décide à l'unanimité des suffrages exprimés (17 votants, 2 abstentions) d'augmenter le tarif de la cantine de 3.95 € à 4 € et le maintien des tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2018-2019.

Services périscolaires : modification du règlement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du règlement des services périscolaires pour tenir compte de l'arrêt des activités périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2018.

Rentrée scolaire 2018-2019 à l'Ecole Publique : point sur les effectifs et temps de travail du deuxième poste d'Atsem.

Le Conseil Municipal, compte-tenu des prévisions des effectifs à la prochaine rentrée, après vote (17 votants, 1 abstention) décide à l'unanimité des suffrages exprimés de maintenir le deuxième poste d'atsem le matin de 8h45 à 12h.

Ressources humaines. Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à la mission proposée par le CDG 35 pour la mise en œuvre du nouveau dispositif de médiation préalable obligatoire.

Point sur le site de la Rigaudière. Après débat et vote, 17 votants, 2 bulletins blancs, 2 "pour" et 13 "contre", le Conseil Municipal émet, à la majorité un avis contre la fermeture du Foyer Albert Aubry au Theil de Bretagne.

Demande de subvention 2018 pour le Club de foot.

Le Conseil Municipal, après vote, avec 2 abstentions, 6 voix contre et 9 voix pour, décide à la majorité d'accorder une subvention annuelle de 738.70 € à l'Association Essé - Le Theil de Bretagne Football Club.

Un Lycée à Janzé : proposition de vœux.

Après vote, 17 votants, 6 abstentions et 11 pour, le Conseil Municipal émet à l'unanimité des suffrages exprimés un vœu pour appuyer le dossier pour l'implantation d'un lycée à Janzé pour un meilleur aménagement du territoire, l'accès à l'enseignement public pour tous et l'égalité des chances.

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaines séances du Conseil Municipal, **lundi 2 et lundi 23 juillet 2018 à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

AVIS : pendant les mois de juillet et août, la mairie sera fermée le samedi matin.

Il n'y aura pas d'Infos Le Theil en août.

A LOUER

Appartement type 3 à l'étage. Renseignement à la Mairie, 02 99 47 74 07.

AVIS : COMMUNE DE LE THEIL DE BRETAGNE
Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme
Avis de mise à disposition du public

Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne envisage de procéder à une modification simplifiée du PLU afin d'intégrer une Orientation d'Aménagement et de Programmation sur le secteur 1AUE de la Huberdière et de modifier le règlement de la zone 1AUE ; et de modifier le règlement de la zone UL pour prendre en compte le projet d'extension de l'atelier municipal sur cette zone.

Le dossier relatif à cette modification simplifiée est mis à disposition du public du **15 juin 2018 au 16 juillet 2018** en mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public. Toutes les observations du public pourront être consignées sur un registre.

Le Maire, Marie-Annick Boué

SERVICES PERISCOLAIRES

Comme chaque année, l'heure est venue de réinscrire vos enfants dans les différents services périscolaires : garderie et restaurant scolaire. Vous venez de recevoir les documents nécessaires. N'oubliez pas de renvoyer en mairie les fiches d'inscription **pour le vendredi 6 juillet 2018**. Tout retard entraînera la mise en place de la pénalité de retard d'un montant de 20 €.

FRELONS ASIATIQUES

Cet insecte se reconnaît par sa couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. Il présente des risques pour la santé publique (la piqûre du frelon asiatique peut être mortelle). Ne jamais entreprendre de détruire seul le nid ; ceci doit être réalisé par un professionnel.

En cas de présence avérée de nids, contacter directement la plateforme du FGDON au 02.23.48.26.32, le coût de destruction est pris en charge par la Communauté de Communes.

NIDS DE GUEPES, FRELONS, ABEILLES... QUI APPELER ?

En cas de danger imminent, une intervention immédiate est nécessaire, les pompiers peuvent intervenir. Appelez le **18** ou le **112** : toute intervention effectuée par les pompiers ne constituant pas un danger immédiat sera facturée.

En l'absence de danger immédiat, des prestataires privés sont là pour vous aider : **HYNERA ENVIRONNEMENT** à Noyal sur Vilaine 02 99 00 62 35.

Pour les nids d'abeilles, contacter les apiculteurs.

FLEURISSEMENT 2018
SUR LE THEME « LES AUXILIAIRES DU JARDIN »

Venez découvrir les papillons, coccinelles, escargots... qui embellissent les massifs, jardinières et entrées de bourg. Merci à Frédéric, agent technique, qui les a réalisés.

** Il est dommage que des plants soient toujours dérobés...
Geneviève Ferré*

CINEMA PLEIN AIR – « TOUS EN SCENE » - Rappel

Le Comité Consultatif Culture Le Theil de Bretagne, en partenariat avec l'Association A Fond la Gym, vous propose un CINEMA en PLEIN AIR le **vendredi 29 juin** au Stade André Hoisnard, à partir de 21 h 00 (Projection à la tombée de la nuit). Entrée 1€

A FOND LA GYM

Vous propose de la gym/fitness pour ado et adultes. Cela se déroule le mardi de 14h à 15h ou le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle de motricité. La cotisation annuelle est de 88 €. Nous reprenons les cours le mardi 11 septembre 2018 ou le jeudi 13 septembre 2018. Pour toute nouvelle adhésion, vous avez 1 séance d'essai gratuite. Venez rejoindre notre association où nous vous proposons d'allier le sport avec la santé.

Contact : Laurence Boussin 06 63 73 66 32

ANCIENS COMBATTANTS

Nouvelle carte combattant Algérie 1963-1964.
Les personnes qui se trouvaient en service en Algérie Tunisie et Maroc dans les années 1963-1964 peuvent prétendre à la carte du combattant. Les personnes concernées et intéressées pour recevoir cette carte doivent prendre contact avec André Leray, président de l'association des Anciens Combattants. 02 99 47 74 46.

BIBLIO'THEIL

Fermeture le samedi 14 juillet.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. **Contact** : 02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

ON RECRUTE A L'ECOLE SAINTE MARIE

Suite à un départ, nous allons recruter une personne sur le temps de midi (12h20 – 13h45) pour surveiller les enfants et aider à la cantine, mais également pour 3 heures de ménage dans la semaine, soit un total de 9h00. Le poste est à pourvoir à partir du 3 septembre. Si vous êtes intéressé(e), prendre contact avec l'école. **Contact** : M. Naulet au 02 99 47 74 80

AGENDA JUILLET

Lundi 16 : Concours de palets (Club de la Joie)

Association CHEMINS RANDONNÉES

Pas de randonnée organisée en juillet et août. Rendez-vous le samedi 1^{er} septembre au Forum des associations à Retiers. Nouveau programme et inscription pour la nouvelle saison. Reprise des randonnées le samedi 8 septembre.

ESPACE DE VIE SOCIALE CROCO'VACANCES

Accueil de loisirs : ouvert du 9 juillet au 10 août et du 20 au 31 août. Places disponibles selon les jours,

En juillet : vive les vacances ; En août : ce qui nous lie (explorer les liens, amitié familles, nature ...). Des sorties et des ateliers pour tous les âges et chaque semaine !

Inscription pour la rentrée dès juillet (dossier et inscription).

Ouverture de l'accueil de loisirs dès 7h30 à la rentrée.

Les bricoparc : Animation famille /adulte (avec ou sans enfant).

Tous les mardis en parallèle du biblioparc... Gratuit et sans inscriptions. De 14h30 à 16h30 goûter offert !! (enfants sous la garde de leurs parents)

Le 10/07 : thème ZERO DECHET réalisation de tamaschi (sorte d'éponge) et sacs apportez vos vieilles chaussettes et vieux t-shirt

Le 17/07 : thème meubles en carton apprenez les bases techniques pour fabriquer vos meubles en carton

Le 24/07 : thème machine à coudre : pour toutes celles qui ont une machine à coudre et pas le mode d'emploi

Le 31/07 : thème le macramé si si c'est tendance. Réalisation d'une suspension, plantation de plantes grasses

Inscriptions pour le club nature : pour les 6/11ans : reprise du club en septembre les mercredis après-midi.

PEINTURE CONCOURS « COULEURS DE BRETAGNE »

Avis aux amateurs de peinture d'art : **samedi 30 juin** de 8h à 19h à Marcellé-Robert. Les participants pourront partir à la recherche d'un patrimoine, d'un panorama... pour éveiller leur sens artistique, créer et restituer une œuvre à la fin de la journée. Inscriptions gratuites de 8h à 12h à la mairie de Marcellé. 0 820 205 235. Nombreuses animations et spectacles dans le bourg et à l'étang.

UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS
AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

De nombreuses animations vous sont proposées pendant l'été au Pays de la Roche aux Fées. Programme et Infos : 0 820 205 235 – info.tourisme@ccprf.fr – www.cc-rocheauxfees.fr

LES VACANCES, UN DROIT POUR TOUS !

Le Secours populaire 35 propose à tous un coup de main avec 6 formules de vacances de 7 à 77 ans. Pour des enfants de 6 à 11 ans qui n'ont pas d'autre possibilité : accueil dans une famille de vacances du 9 au 24 juillet ou du 1er au 17 août et plusieurs autres formules. Une assurance est prise par l'association. A la recherche des familles bénévoles pour accueillir des enfants.

Renseignements Secours populaire de Rennes : 14 rue des Veyettes, 35000 RENNES : du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17h Tél : 02 99 53 31 41 / contact@spf35.org

Parution le lundi 25 juin 2018
Pour Infos-Le Theil n° 234, articles à déposer pour le **15/08/2018** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat
Mairie Tél. 02.99.47.74.07

mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr - Tirage 660 exemplaires.

